

VALEURS AJOUTÉES

le Mag des Entreprises

www.valeursajouteeslemag.net

CE QUE DOIVENT SAVOIR LES IMPORTATEURS

4 OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

A portrait of Jean Louis Fragonard, a middle-aged man with glasses, wearing a blue jacket, standing with his arms crossed. The background is a blue geometric pattern.

INTERVIEW

JEAN LOUIS FRAGONARD
PRÉSIDENT ORDRE DES EXPERTS EN DOUANE
CONSEILLER PRÉSIDENTE
REPUBLIQUE CONGO-BRAZZA



WEBLEX

Une société reçoit une proposition de rectifications, qui comprend 9 pages, aux termes de laquelle l'administration rectifie non seulement le montant de son impôt sur les sociétés, mais aussi le montant de sa TVA. Problème : le feuillet correspondant au redressement TVA est vierge de toute explication. De quoi faire annuler ce redressement pour défaut de motivation estime la société...

Mais pas pour l'administration pour qui la société aurait dû s'assurer auprès du vérificateur que l'exemplaire de la proposition de rectifications reçu était bel et bien complet... d'autant que le propre exemplaire du vérificateur comporte le fameux feuillet manquant.

Un reproche qui n'a pas lieu d'être, selon la société : sur son exemplaire, il est indiqué la présence de 9 pages, c'est-à-dire exactement le nombre reçu. Dès lors, elle ne pouvait pas imaginer que son exemplaire était incomplet !

Un argument suffisant pour le juge qui donne raison à la société et annule effectivement les rappels de TVA !

Arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Paris du 29 juillet 2011, n° 09PA02378

**C'est l'histoire
d'une société
qui reçoit une
proposition de
redressements
fiscaux... pas
tout à fait
complète...**

EMPLOYEURS, NE JAMAIS PERDRE DE VUE CES ELEMENTS!!!

LES QUATRES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

FOURNIR LE TRAVAIL CONVENU

les avocats de solutions

Cette obligation inclue celle de fournir le lieu de travail, de rendre ce lieu accessible et de fournir les outils, équipements et autres moyens nécessaires à la prestation d'emploi.



PROTÉGER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DE L'EMPLOYÉ

l'employeur doit s'assurer que son employé effectue sa prestation de services dans des conditions de sécurité et d'hygiène qui ne compromettent pas sa santé.

PAYER L'EMPLOYÉ POUR LE TRAVAIL ACCOMPLI

L'employeur doit payer son employé tel que convenu. Ici l'expression « payer » est utilisé dans le sens large : le salaire, les boni, les jours fériés, assurance...etc

PROTÉGER LA DIGNITÉ DE SON EMPLOYÉ

L'employeur doit traiter son employé avec respect. De plus, il ne peut tolérer des comportements qui portent atteinte à la dignité de son employé, tel le harcèlement sexuel.





1410

TOGETHER LET'S STOP THE CORONA VIRUS

SAMUEL L JACKSON
ACTOR



LET'S BE CAREFUL



INTERVIEW

VALEURS AJOUTÉES
Le Mag des Entreprises



“

Chaque Etat a le devoir d'appliquer scrupuleusement les règles communautaires pour un meilleur fonctionnement de la CEMAC, afin de créer ainsi les conditions favorables aux investisseurs

M. JEAN LOUIS FRAGONARD

Président de l'ordre des Experts en Douane Congo -Brazza

Conseiller à la Présidence de la République du Congo

Ancien Directeur Général des Douanes - congo



JEAN LOUIS FRAGONARD

Valeurs Ajoutées : Pour avoir été Directeur de douane au Congo, quel est votre regard sur les mesures d'allègement fiscales et douanières instaurées par les états membres de la CEMAC?

Jean Louis FRAGONARD: Les réalités économiques varient d'un État à un autre; ainsi, donner une réponse globale serait irréaliste. A mon avis, les mesures d'allègements fiscales instaurées dans les différents États ne peuvent être que des mesures incitatives à la relance des activités pour des entreprises afin d'amortir le choc économique provoqué par la Covid 19.

Concernant mon pays le Congo, la loi de finances rectificative récemment adoptée par notre parlement comprend plusieurs mesures incitatives à la relance économique, ce qui est une bonne chose.

Mais, à mon avis, ces mesures ont été beaucoup plus axées sur les allègements fiscaux (impôts) et assez faiblement sur les allègements douaniers.

Il serait souhaitable de rééquilibrer afin que les opérateurs économiques réagissent mieux. On doit comprendre que les droits douaniers sont parmi les premières taxations perçues pour les importations des produits entrant dans un territoire;

“

MAIS, A MON AVIS, CES MESURES ONT ETE BEAUCOUP PLUS AXEES SUR LES ALLEGEMENTS FISCAUX (IMPÔTS) ET ASSEZ FAIBLEMENT SUR LES ALLEGEMENTS DOUANIERS

C'est ainsi que des incitations intéressantes doivent d'abord se faire à ce premier niveau, c'est à dire en amont; car, la perception des taxes fiscales (impôts) se reposent en grande partie sur les importations.

Il est logique qu'en favorisant l'augmentation des importations, la perception des taxes fiscales sera par conséquent plus élevée. A ce sujet, il est souhaitable que les États fassent souvent recours aux avis des Experts en matières douanières et fiscales pour des mesures plus ajustées.

Valeurs Ajoutées : A votre avis, les nouveaux textes douaniers en zone CEMAC seront-ils incitatifs pour la croissance et l'économie des entreprises dans cet espace ?

Jean Louis FRAGONARD: Bien sûr, les Etats de la CEMAC ne peuvent qu'agir dans le sens de l'amélioration de la croissance économique.

Une fois de plus, je rappelle qu'on doit toujours tenir compte des réalités économiques de chaque État de la CEMAC. Par ailleurs, chaque Etat a le devoir d'appliquer scrupuleusement les règles communautaires pour un meilleur fonctionnement de la CEMAC, afin de créer ainsi les conditions favorables aux investisseurs.

Valeurs Ajoutées : Quel conseil donnez-vous aux entreprises en matière de contrôle douanier pour abaisser efficacement le niveau du risque ?

Jean Louis FRAGONARD: L'administration des douanes est celle qui se situe aux frontières des États, qui veille aux contrôles de toutes marchandises entrant et sortant du territoire afin de percevoir les taxes douanières réglementaires. Plusieurs éléments constitutifs sont pris en compte pour déterminer les droits de Douanes à percevoir. A propos, il y a une chaîne de contrôles douaniers depuis le débarquement des marchandises jusqu'à son enlèvement, pratiquée par les différents services des douanes.



L'importateur ou l'exportateur doit nécessairement faire recours à un déclarant en Douanes Agréé (Transitaire) compétent pour effectuer les opérations en douane afin d'éviter toutes mauvaises déclarations pouvant entraîner un contentieux douanier répressif . Il doit impérativement transmettre au déclarant tous les éléments corrects nécessaires à la confection de la déclaration en Douanes. Voilà donc, les mesures de base pour éviter tout risque d'infractions douanières.



Valeurs Ajoutées : Qu'est ce qui peut provoquer un contrôle douane à posteriori?

Jean Louis FRAGONARD: Le contrôle à posteriori est réglementairement prévu dans la chaîne des contrôles douaniers.

Après les contrôles en première ligne par les services des brigades et des inspecteurs de visite, l'administration des Douanes dispose des services chargés des contrôles à posteriori pendant une durée réglementaire prévue par les textes douaniers.

Les contrôles à posteriori sont le plus souvent pratiqués s'agissant des régimes spéciaux douaniers qui sont des régimes suspensifs des droits de Douanes, de taux réduits ou même d'exonération

.Il est souhaitable que les bénéficiaires confient le suivi des produits soumis à ces régimes à un bon Transitaire ou à un Cabinet Conseil en Douanes afin d'éviter toutes infractions douanières qui sont souvent lourdement réprimées.

LA BANQUE AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CENTRAFRICAINE

Un réseau d'agences à travers le pays: Agence Centrale - Bangui, Agence de Bouar, Agence de KMS, Western Union

Nos Services: Achat/Vente de devises, Transfert, Web-banking, Sms Banking, Sms Banking, Sms Banking, Emission de chèque en devis, Location de coffre

NOS PRODUITS

Gold Chèque



Les Cartes GIMAC



Epargne & Crédit Gogoro



Nouveau siège de la Commercial Bank Centrafrique- Bangui



Commercial Bank Centrafrique

PORTRAIT MAMADOU NENE

CEO- SCS Afrique Centrale Innov

RÉALISÉ PAR WILFRIED NYECK

VALEURS AJOUTÉES
Le Mag des Entrepreneurs

"Pour ouvrir un projet à l'étranger, il faut pouvoir penser et intégrer dans son plan d'affaire les risques sur tous les aspects. Et trouver des assurances adéquates pour souscrire"

C'est quoi le CIOA ?

Le CIOA (Centre International d'Opportunités d'Affaires) est un Groupe familial créé en 1994 par Chantal Salinière & Léon Lucide, qui développe et anime un écosystème numériquement connecté, au service du développement humain par l'initiative économique. Ainsi donc les fondateurs ont lancé le programme de recrutement des coodeveloppeurs tout autour du Monde qu'ils incubent et accréditent au CIOA.

Car ils sont convaincus qu'en aidant les gens à se lancer en affaires, en les assistant pour qu'ils réussissent et s'ouvrent à une vision internationale des affaires, ils participent de façon fondamentale et essentielle à la paix sociale et à la liberté individuelle.





“

Nous avons inventé le " loge in Garden", l'écotourisme responsable pour permettre à un propriétaire foncier, de 20m2 dans sa propriété ou un investisseur de pouvoir l'implanter chez lui et accueillir des voyageurs internationaux.

Parlez-nous de votre stratégie d'adaptation à la COVID 19

Le bureau virtuel est une solution logicielle, accessible depuis une simple connexion internet et permettant de centraliser vos données, actions et applications quotidiennes, dans un seul et unique lieu. Il est accessible depuis tous les supports numériques (ordinateur, tablette, téléphone mobile...etc..) et se compose de nombreux outils de base (Calendrier, Webmail, Gestionnaire de projet, Gestionnaire de fichiers, Visioconférence...etc...)

Le temps du confinement nous a aussi permis de nous adapter et à faire évoluer nos solutions et outils pour répondre aux besoins des populations dans le monde en matière de SANTE.

Construction d'un hôpital avec équipements complets de 200 lits en 60 jours, accompagné du financement partout pour répondre à la COVID-19. Fabrication d'un millions de masques par jour pour export et la mise à contribution de nos 550 000 entreprises membres de notre écosystème pour répondre à ce fléau mondial.

Aussi, nous avons inventé le loge in Garden, l'écotourisme responsable pour permettre à un propriétaire foncier, de 20m2 dans sa propriété ou un investisseur de pouvoir l'implanter chez lui. Il nous permet ainsi d'accueillir 2 millions de voyageurs internationaux membre de "Hôtel Express International" à travers le monde.

Trouvez notre réseau de discount sur : www.heifrance.com



ET UNE ANECDOTE SUR VOS DIFFICULTÉS À VOS DÉBUTS ?

Comment trouvez les clients étrangers au bout du monde ? C'était utopique et irréaliste cette idée de mon business. Personne ne me croyait et à la limite j'étais considéré comme une personne qui délire aux yeux de mon entourage. Croyant à ma ferme conviction d'être sur le bon chemin, malgré le manque des compétences nécessaires en la matière, Dieu envoya sur mon chemin un ami à qui j'ai raconté mes difficultés. Cet ami m'a encouragé et il m'a invité à son bureau dans une société financière de la place où il travaillait. C'est la première fois que j'entre en contact avec un ordinateur et qui m'a dit je cite : "Tu vois ici", en montrant l'écran et l'unité centrale et il ajouta, "cet appareil, il est connecté à un réseau mondial par la grande antenne que tu aperçois à travers la fenêtre de l'autre côté. Et tu pourras demander toute information et obtenir plusieurs réponses qui s'afficheront ici". Pointant son doigt sur le grand écran de son ordinateur qui avait la taille d'un frigo.

“

...avec les seuls soutiens de mon ami et du CIOA qui ont cru en moi. Je profite avec votre permission pour leur dire MERCI.

Il ordonna d'écrire quelque chose, comme un professionnel, j'écrivis : « importateur du bois » sur le moteur de la recherche puis il valide et je reçois les demandes en provenance des liens du CIOA. C'est ainsi qu'il m'a permis d'écrire un courrier au CIOA pour proposer le service de fournisseur des bois.

Deux jours après, il me retrouve au quartier avec une réponse d'une demande de cotation des bois débités pour une valeur de 25 000 USD /FOB. Mon rêve était devenu réalité ce jour. Ainsi de suite, l'ouverture de ma première adresse email m'avait coûté 5000 FCFA dans un cyber café à Douala. J'étais contraint d'aller vivre à dans la Ville de Douala pour me rapprocher du Cybercafé afin de me connecter au Monde et faire des affaires. Dieu merci c'est une expérience et pour une cause noble. Et le CIOA s'est rendu très vite compte non seulement de ma motivation, mais également mon incapacité à maîtriser les rouages du commerce international. Il m'a proposé la solution d'incubation en ligne à travers ma boîte email ouverte. Aujourd'hui je suis associé au Groupe CIOA, et responsable de la filiale du Groupe SCS Afrique Centrale INNOV au Cameroun. Ceci sans moyen, sans connexion, et avec les seuls soutiens de mon ami et du CIOA qui ont cru en moi. Je profite avec votre permission pour leur dire MERCI.